



**Section  
Gironde**

**Compte rendu du CTL du 03 juillet 2018**  
**Fermetures de services**  
**Parodie de dialogue social...**

Nous ne pouvons pas ne pas rendre compte de l'extrême aisance avec laquelle notre directrice manie la langue de bois quand il s'agit de répondre aux questions précises concernant les emplois. Aux inquiétudes, aux incertitudes, elle répond qu'elle examinera avec bénévolaence et une attention extrême les demandes des agents.

Décidément, nous vivons une époque formidable où les décideurs emploient des mots qui témoignent, certes, de leur grande culture mais qui semblent vides de sens pour eux.

Pour le reste, la Directrice ne peut justifier les réorganisations et fermetures de services autrement que par l'adaptation de notre réseau au manque de moyens humains, le tout, servi par un discours soporifique...

Quant au dialogue social, il n'en reste pas grand-chose... Considérant que nous avons lu les documents relatifs à ce CTL, la Directrice a tout simplement proposé que nous lui posions nos questions, sans que la Direction prenne la peine de présenter les projets en séance !

Une drôle de conception du dialogue que FO-DGFIP a rejeté immédiatement.

Ce CTL s'est tenu en présence des représentants FO-DGFIP, CGT et CFDT ; Solidaires ayant choisi de boycotter.

A la DRFIP Gironde, les restructurations et les fusions se multiplient et les collègues nous sollicitent régulièrement avec inquiétude, à juste titre. FO-DGFIP a dénoncé la liste des problèmes liées aux réorganisations qui n'en finit pas de s'allonger : mobilité imposée, resserrement des surfaces de travail, augmentation de la charge de travail, mal-être au travail, etc.

En outre, les conditions matérielles de travail se dégradent elles aussi. Il suffit de consulter le registre sécurité santé au travail RSST, en ligne sur Ulysse, pour en faire le constat : Climatisation en panne (HDF Libourne), ascenseurs en panne depuis des mois (cité administrative), nuisances sonores et risques d'accident (travaux trésorerie Libourne), inondations (Coutras), problème général de mauvais état des locaux, problèmes de propreté, problèmes récurrents de chauffage chaque hiver, gestion parfois hasardeuse des travaux au regard de l'amiante, etc...

Concernant les emplois, les CAPL relatives aux affectations locales qui viennent de se tenir font ressortir un déficit de 38 cadres B et 25 cadres C sur notre département. Seule la catégorie A semble à peu près préservée de la pénurie... Les services sont exangues.

Parallèlement, pour pouvoir mener à bien les futures réorganisations, la Direction Générale va mettre en œuvre de nouvelles règles de mutations dont certaines dispositions sont inacceptables. La DG envisage de mettre fin à la garantie de maintien à la résidence et à la commune d'affectation, en cas de réorganisations. Désormais, les agents concernés pourraient bénéficier d'une priorité, pour être maintenus sur leur site ou leur commune d'affectation, uniquement et seulement en cas d'emploi vacant. Lors des réorganisations, les collègues risquent désormais d'être obligés de suivre les missions transférées...

**FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE - TOUR A,  
33090 BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53**

**Fermeture de la trésorerie d'Etauliers avec transfert de l'activité SPL (service public local) à la trésorerie de Blaye et le recouvrement de l'impôt au SIP de Blaye**

**Fermeture de la trésorerie de St Savin avec transfert de l'activité SPL à la trésorerie de St André de Cubzac (11 communes) et Blaye (5 communes) et du recouvrement de l'impôt au SIP de Blaye**

Concernant Etauliers, un agent suit la mission recouvrement à Blaye et 3 agents proches de la retraite sont maintenus sur le site d'Etauliers jusqu'au 31 décembre 2019.

Les arguments avancés par la Direction pour justifier la fermeture sont la diminution de 50 % de l'accueil, la mise en place du PAS (prélèvement à la source) et la suppression de la TH (taxe d'habitation) et bien sûr internet..

La Direction « oublie » que la fermeture de la trésorerie 2 jours/semaine déporte le public sur une autre trésorerie. Par ailleurs, elle balaie d'un revers de main les zones blanches. Pour elle, c'est sûr, la couverture « 4G » va progresser à grand pas et résorber la fracture numérique.

Là où les besoins des élus et de la population et le souci de la cohésion sociale exigeraient le maintien des services publics de proximité, la DGFIP adapte son réseau rural aux restrictions budgétaires.

Sur l'emploi précaire de quelques heures de ménage dit « Berkani » plane le risque d'un licenciement. Par ailleurs, la DGFIP ferme la trésorerie de St Savin sans état d'âme et sans considération de l'accès handicapé et des travaux récents financés par la mairie.

En fonction des besoins des élus et de la population, la Direction envisage éventuellement de mettre en place pour ces territoires des « référents téléphone » et/ou de tenir des permanences. Pour FO-DGFIP, compte tenu des suppressions d'emplois, c'est une charge de travail supplémentaire qui pèsera sur les agents.

Votes : FO, CGT, CFDT - contre

**Transfert de la gestion de 8 communes de la trésorerie de Blaye vers la trésorerie de Saint André de Cubzac**

**Transfert de la mission recouvrement de la trésorerie de Saint André de Cubzac vers le sip de Cenon**

Les opérations d'ajustements de périmètres du secteur public local consistent à transférer la gestion de communes entre trésoreries pour les mettre en conformité avec les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). Ces décisions visent clairement à préfigurer le réseau départemental de la DRFIP Gironde en l'alignant sur la carte des EPCI , déduction faite que les trésoreries n'assurant pas une gestion d'EPCI seraient de facto menacées.

Contrairement à Etauliers et St Savin, la Direction ne s'est pas encore rendue à la rencontre des agents de St André pour discuter de leur avenir.

Lorsque l'on met en avant que Saint André de Cubzac était plus accessible aux usagers que Cenon, la seule réponse de la Direction consiste à dire qu'ils se déplaçaient déjà à Cenon pour l'assiette.

Ce projet entraîne le transfert de 2 emplois B/C au SIP de Cenon. Les collègues concernés ne sauront « au mieux » qu'en septembre s'ils doivent aller travailler à Cenon au 1/1/2019.

Pour FO-DGFIP, laisser des collègues dans une telle incertitude est inacceptable ! Avec les nouvelles règles de gestion en cas de restructuration, les agents subissent une mobilité forcée et deviennent des pions !

Votes : les OS ont voté contre ces projets, exception faite de l'abstention de la CFDT sur l'adaptation du périmètre SPL de St André de Cubzac

**Transfert des budgets des EPS (établissements publics de santé) de la trésorerie de Blaye vers la trésorerie**

### **de Libourne**

Pour justifier son regroupement, la Direction se retranche derrière la technicité particulière nécessaire à la gestion comptable des EPS sans pour autant nier la bonne gestion comptable actuelle.

Pour FO-DGFIP, une fois de plus, les usagers surtout les précaires vont être une fois de plus pénalisés. C'est pourquoi, FO-DGFIP revendique des postes hospitaliers au plus près des populations.

Par ailleurs, la Direction n'a pas encore évalué à Libourne l'espace utile pour accueillir les 2 agents, qu'à cela ne tienne, la DGFIP s'est spécialisée dans la densification des bureaux.

Votes : FO, CGT, CFDT - contre

### **Transfert de la mission recouvrement de la trésorerie de Bazas vers le SIP de Langon**

Inscrit dans la spécialisation des trésoreries, ce transfert du recouvrement de l'impôt impliquera le transfert de 2 emplois vers le SIP. Pour autant, comme pour toutes les réorganisations, il s'agit d'un transfert d'emplois théorique sans aucune garantie que ces emplois soient réellement pourvus.

Votes : FO, CGT, CFDT - contre

### **Fusion des SIP Bouscat et Mérignac**

Si toutes les compétences géographiques et les missions du SIP du Bouscat sont transférées à périmètre identique de missions et d'emplois B/C au SIP de Mérignac, il n'en demeure pas moins que les emplois des 2 SIP ne sont pas tous pourvus au 1/9/2018 et par là le nouveau service au 1/1/2019 démarrera avec un déficit de 12 agents (6 agents/SIP). La seule réponse obtenue de la Direction est que sans la fusion, les 2 SIP auraient eu de toute façon un déficit en agents.

Concernant la surface totale occupée par le nouveau SIP créé, FO-DGFIP a relevé que les agents perdront au passage l'équivalent de 150m<sup>2</sup>. Interrogée sur l'utilisation de la surface ainsi récupérée, la Direction n'a pas apporté de réponse précise mais a indiqué réfléchir à l'installation d'un autre service.

Votes : FO, CGT, CFDT - contre

### **Extension du dispositif de caisse sans numéraire**

A compter du 1/9/2018, les 3 services de publicité de foncière de Bordeaux et le Service Départemental de l'Enregistrement n'auront plus de caisse en numéraire. Les usagers devront alors se rendre à la caisse de la Direction distante de 1,8 km (22 min) pour régler en espèces. En 2015, le Directeur Général considérait la suppression du numéraire comme « salubre » ! Pour FO, la spécificité d'une caisse est de manier de la monnaie fiduciaire et cette volonté de suppression du numéraire démontre que les populations fragiles ne pèsent pas lourds dans la balance. La Direction locale mise sur une déperdition avec la mise en place des TPE (terminal de paiement électronique).

Votes : FO, CGT – contre, CFDT - abstention

### **Règlement intérieur du Service Départemental de l'Enregistrement**

Les agents ont été consultés afin de choisir les plages fixes et variables des horaires variables du service en fonction de 3 formules proposées par la Direction. Une formule a recueilli une grande majorité mais en l'absence d'unanimité les élus FO-DGFIP ont choisi de s'abstenir lors du vote.

Votes : FO, CGT – abstention, CFDT - pour

## Questions diverses

### **Pôle d'Evaluation Domaniale (PED)**

FO-DGFIP a dénoncé l'absence de réponse de la Directrice aux deux demandes d'audience que lui ont adressées les agents du PED. La Directrice a indiqué que le responsable du pôle gestion publique avait rencontré les agents pour les informer des mesures prises par la Direction, face à la surcharge de travail qu'ils subissent. Elle a précisé qu'un renfort de catégorie A serait affecté momentanément au PED, en plus des autres mesures déjà annoncées. Elle a informé qu'elle se rendrait à la rencontre des personnels, sans en préciser la date...

Pour FO-DGFIP il apparaît que la Directrice tente de désamorcer la crise avant d'aller rencontrer les personnels.

- Le **SAR** (Service d'Appui au Réseau) implanté dans les locaux de la Paierie Départementale fonctionne depuis sa création avec 3 agents de l'équipe de renfort et 1 agent détaché. La pérennisation des emplois du SAR est prévue au 01/09/2018. Cette structure devra fonctionner désormais avec 2 agents de l'effectif de la Paierie, 1 agent détaché et 1 autre de l'équipe de renfort.

- La **DIRA** (Direction Interdépartementale des Routes Atlantique) dont la DRFIP33 est actuellement le comptable assignataire doit devenir un Établissement Public qui va exclure de fait les agents des finances de sa gestion. La Direction n'a pu répondre à quelle échéance et quelles seraient la nature des recettes. Or, d'après notre syndicat le financement reposera sur l'usager qui devra payer un droit ou une redevance pour emprunter les routes avec en point de mire un transfert aux sociétés d'autoroute. Pour FO-DGFIP c'est CAP 2022 qui ne dit pas son nom et qui transfère les missions de l'Etat au privé.

- Le **Service de la Liaison Rémunération** est en sous effectif de 7 agents. Pour faire face à une surcharge de 15 nouveaux départements la Direction a trouvé suffisant d'y affecter 2 agents supplémentaires et en mettant en place le CHP (Contrôle Hiérarchisé de la Paye). Dans les faits le CHP risque fort d'être inefficace dans la mesure où le contrôle des traitements se fait déjà à minima. Quand FO-DGFIP a fait remarquer que, dans ces circonstances, deux agents ne suffiraient pas, la Direction s'est alors engagée à étudier le problème lors de la mise en place du CHP.

### **Une action indispensable !**

Malgré les récentes mobilisations, le gouvernement a confirmé sa volonté de supprimer 120000 emplois, dont 50000 dans la fonction publique d'Etat, de recourir plus largement aux contractuels, de mettre en œuvre la rémunération au mérite, le départ volontaire en cas de restructuration et a confirmé le gel du point d'indice. Par ailleurs, le gouvernement souhaite réduire le nombre des CAP et fusionner les CT et les CHSCT. La défense des agents est remise en cause.

Pour compléter ses projets, le gouvernement a mis en place son Comité Action Publique 2022 (CAP 2022) sensé réfléchir à la modernisation de la fonction publique et à des transferts et abandons de missions. Le bilan du forum action publique, lancé en parallèle à CAP 2022, sur lequel citoyens et agents publics pouvaient s'exprimer, fait ressortir qu'une des orientations pour la DGFIP serait de resserrer notre réseau, de développer encore le numérique et de déléguer nos missions d'accueil et de renseignements aux maisons de service au public... Il en va de même de la Cour des comptes qui invite notre administration à fermer des services et resserrer son réseau.

Enfin, le gouvernement s'apprête à lancer une nouvelle réforme des retraites avec comme objectif premier d'en réduire le coût sur le budget...

**Pour FO-DGFIP, une riposte de grande ampleur est nécessaire afin de défendre nos missions, nos emplois, notre système de retraite, notre fonction publique républicaine, notre statut et plus largement notre modèle social. Dans la continuité des actions menées le 22 mars et le 22 mai 2018, la question de la grève reconductible, à la DGFIP, comme dans toute la fonction publique, devra être posée dès la rentrée.**